

LARNOD

La lettre de Fertet, c'est par elle

À la mémoire des résistants du Grand Besançon

Jean-Marie Ligier et Christiane Dormois œuvrent de concert pour l'entretien de la mémoire en faisant la promotion du spectacle "Ami, entends-tu ?" auprès du jeune public.

Son père avait 15 ans quand il a été arrêté. Trop jeune pour être embarqué, le jeune résistant aura la vie sauve. Il a compté parmi les quelques survivants du groupe Guy Mocquet à Larnod et son fils Jean-Marie est là aujourd'hui pour témoigner de l'héroïsme de ces jeunes même pas sortis de l'adolescence. Parmi eux, le jeune Henri Fertet, fils d'instituteur de Velotte, qui a fait partie, lui, des fusillés de la Citadelle. Sa mémoire a été rappelée en plus haut lieu lors du 75^{ème} anniversaire du Débarquement le 5 juin dernier par le président Emmanuel Macron qui a lu la lettre que le jeune Henri, 16 ans, avait écrite à ses parents juste avant de quitter la prison de la Butte pour être fusillé. Ces extraits résonnent encore : "...Je lègue ma petite bibliothèque à Pierre, mes livres de classe à mon cher papa, mes collections à ma chère maman, mais qu'elle se méfie de

la hache préhistorique et du fourreau d'épée gaulois... Je meurs pour ma patrie, je veux une France libre et des Français heureux, non pas une France orgueilleuse et première nation du monde, mais une France travailleuse, laborieuse et honnête... Adieu, la mort m'appelle, je ne veux ni bandeau, ni être attaché. Je vous embrasse tous. C'est dur quand même de mourir...

Henri Fertet, au ciel, près de Dieu.

"Je veux une France libre et des Français heureux."

Si le président Macron s'est emparé des mots si forts du jeune Fertet, on le doit à une Bisontine, Christiane Dormois, la présidente de la section du Doubs de la fédération nationale autonome des pupilles de la Nation et orphelins de guerre. "Je l'avais envoyée en avril à la

secrétaire d'État chargée des Anciens combattants Geneviève Darrieussecq. Je me suis dit qu'il était impossible qu'on laisse cette lettre dans l'oubli" observe Christiane Dormois. Avec Jean-Marie Ligier, président de l'Amicale à la mémoire du groupe de résistants Guy Mocquet, ils s'attachent à faire perdurer le souvenir de ces jeunes Bisontins que la guerre a fauchés. Ce sont ces survivants du groupe Guy Mocquet qui ont érigé le rocher de Valmy sur les hauteurs de Larnod où chaque année une cérémonie entretient leur mémoire. "La cérémonie a toujours lieu, mais pour des raisons pratiques liées à l'âge de certains participants, elle est désormais organisée au centre de Larnod où un monument a été érigé. La prochaine est programmée le dimanche 22 septembre" note Jean-Marie Ligier.

Afin de perpétuer la mémoire de cette période troublée, et rendre hommage



Jean-Marie Ligier œuvre à l'entretien de la mémoire des résistants, Christiane Dormois à la reconnaissance des droits des orphelins de guerre.

à ceux qui en ont été les héros, les deux partenaires ont prévu plusieurs projections, dans le département et dans d'autres régions françaises, d'un spectacle mémoriel intitulé "Ami, entends-tu ?", à destination des lycéens et collégiens de 3^{ème}. "Deux projections sont d'ores et déjà programmées le 13 septembre à Pontarlier avec la présence attendue du réalisateur de ce spectacle. Nous sommes soutenus par le recteur d'académie. Ce spectacle a déjà été diffusé en mai au Kursaal à Besançon dans le cadre du 75^{ème} anniversaire de la Libération, d'autres dates de ce spectacle labellisé par l'Office national des anciens combattants sont en train d'être calées" ajoute Christiane Dormois

qui, dans le cadre de l'association qu'elle préside, milite également pour que soient reconnus aux 30 000 à 35 000 orphelins de guerre et pupilles de la Nation encore vivants en France (leur moyenne d'âge est de 80 ans), une reconnaissance et des droits qu'ils n'ont jamais eus. "La mort de nos pères n'a jamais eu de réparation réelle. Nous plaçons pour une rente à partir de 65 ans pour cause d'enfance volée et au regard du statut de nos pères à qui on doit aussi que la France soit libre." Christiane Dormois continue à plaider cette cause auprès du ministère des Armées et des Anciens combattants. Inlassablement. ■

J.-F.H.